



## SYNTHÈSE SUR L'ÉTAT D'ENVAHISSEMENT DES FORÊTS D'OVANCHES PAR LE RAISIN D'AMÉRIQUE (PHYTOLACCA AMERICANA)

Visite du 12 septembre 2023

Cette synthèse a été rédigée par le Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des invertébrés (CBNFC-ORI), dans le cadre de ses missions d'accompagnement pour la lutte contre les espèces végétales exotiques envahissantes.

Le raisin d'Amérique (*Phytolacca americana*) est une espèce végétale exotique envahissante en provenance d'Amérique du Nord. Elle fait l'objet d'un plan régional de lutte en région Franche-Comté depuis 2012.

### BIOLOGIE ET ECOLOGIE DU RAISIN D'AMÉRIQUE EN FRANCHE-COMTE

Le raisin d'Amérique est une plante herbacée vivace pouvant atteindre deux à trois mètres de hauteur. Ses tiges robustes se développent chaque année et dépérissent en hiver. Avec l'âge, son appareil racinaire se structure en une puissante racine tubéreuse, vivace, d'une dizaine de centimètres de large. Cette dernière comporte plusieurs racines secondaires plus ou moins horizontales, souples, pouvant atteindre un mètre.

Le raisin d'Amérique est une espèce végétale exotique envahissante des forêts sur sols siliceux filtrants, acides à neutres. Elle se développe dans les milieux ouverts ou semi-ouverts. Elle se propage uniquement grâce à ses graines, produites en abondances d'août à novembre. Un plant adulte robuste peut produire chaque année plusieurs milliers de graines, dont la capacité germinative est estimée à plusieurs dizaines d'années. Leur dissémination s'opère de trois manières principales :

- La chute par gravité autour du plant mère, qui permet la formation progressive de massifs denses.
- Le transport par les oiseaux amateurs de baies charnues.
- Le transport par les engins forestiers.

Les lieux propices à la germination et au développement du raisin d'Amérique correspondent principalement à des sols relativement éclairés, de matériaux sableux ou limoneux et riches en composés azotés. Une mise à nu et un bouleversement superficiel du sol (passage d'engins, perturbation par des animaux) conduit généralement à une expression massive de la banque de graine du sol. Une fois développé dans un secteur donné, le raisin d'Amérique gagne les autres peuplements ouverts et les zones de lisières intraforestières (chemins, sommières et layons).

## DISTRIBUTION DES POPULATIONS EN FRANCHE-COMTÉ

En Franche-Comté, l'historique de la présence et de la progression du raisin d'Amérique est peu documenté. Prost (2000) indique que ce taxon était « rarement cultivé ou naturalisé dans les bois, les terrains vagues, dans la plaine du Jura, la Bresse, la Dombes ». Il semble néanmoins que les stations forestières résultant d'une dissémination naturelle soient apparues récemment : dans les années 1990 pour le val de Saône et la Bresse du sud et dans les années 2000 pour la Bresse du nord, le massif de la Serre et la forêt de Chaux. Les observations de *Phytolacca americana* se multiplient par la suite, mettant en avant la progression rapide de cette espèce (figure 1).

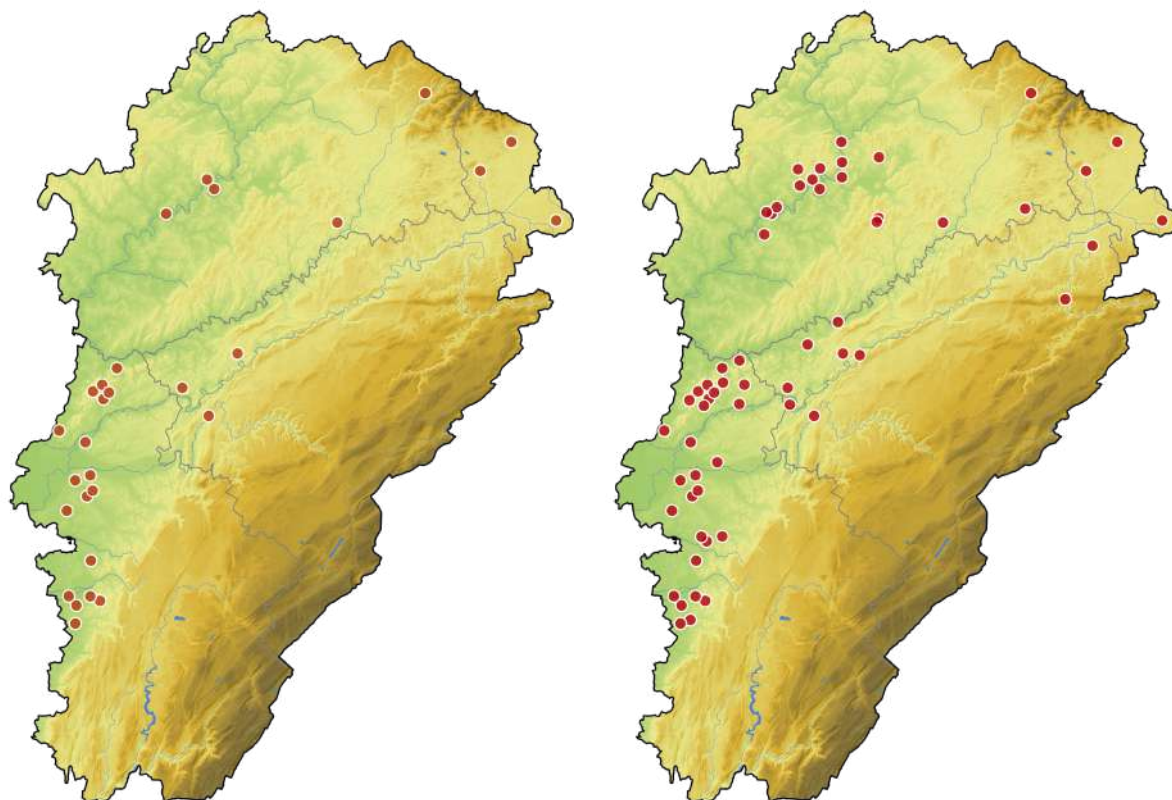


Figure 1 – Localisation des zones de présence communales de *Phytolacca americana* en Franche-Comté (à gauche, situation en 2013 ; à droite, situation en 2023). Source : Taxa (base de données flore et invertébrés commune à la SBFC, au CBNFC-ORI et à l'OPIE-FC).



---

## IMPACTS LIES A LA PRÉSENCE DU RAISIN D'AMÉRIQUE

La présence du raisin d'Amérique en forêt entraîne plusieurs impacts négatifs sur la diversité biologique. Ces impacts sont pour la plupart présumés et des études manquent pour les démontrer :

- La toxicité de la plante est susceptible de perturber les communautés d'organismes du sol et d'avoir un effet molluscicide. Il en résulte également une réduction de l'intérêt des zones colonisées pour les cervidés.
- La compétition avec les plantes indigènes entraîne une gêne importante pour la régénération forestière et le renouvellement de l'écosystème forestier. Cela peut conduire, en cas d'envahissement important, à l'abandon économique du renouvellement en essences autochtones.

Le risque le plus important de développement du raisin d'Amérique pèse sur les renouvellements de futaie régulière, en contexte de stations acidiclives avec peu de végétation concurrente. La présence du raisin d'Amérique compromet l'acquisition à coût raisonnable d'un renouvellement en chênaie autochtone, adaptée à ces stations.

---

## PRESENCE DU RAISIN D'AMÉRIQUE A OVANCHES

Le raisin d'Amérique est indiqué sur la commune d'Ovanches par Marc Vuilleminot en 2013 au lieu-dit le Granet Bois. Elle est par la suite fréquemment revue dans ce secteur, notamment en 2015 où le développement de la plante prend une ampleur très importante. Laurent Chevalier mentionne également un état d'envahissement de la plante important en 2016. En 2020, Myriam Lamure et Antoine Gabiot observent la plante au lieu-dit Bois de la Joutelotte. Une visite de terrain réalisée en 2023, en compagnie de l'Office national des forêts (ONF) et de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Bourgogne Franche-Comté (DREAL BFC), permet d'observer une situation d'envahissement particulièrement problématique au lieu-dit le Granet-Bois. De plus, l'émergence d'un nouveau foyer au lieu-dit Bois de la Joutelotte est confirmée. Enfin, quelques individus sont localisés le long des voies d'exploitation du Grand Bois, secteur encore préservé d'une forte colonisation par le raisin d'Amérique (figures 2 et 3).

Les situations d'envahissement les plus problématiques concernent des parcelles ayant fait l'objet de coupe rase. Le développement du raisin d'Amérique y est particulièrement important. De plus, les sous-bois de peuplements de robiniers et de résineux sont également particulièrement envahis. L'espèce est également abondante dans les clairières et le long des voies d'exploitation. En revanche, les peuplements de feuillus non perturbés sont épargnés. Il est également à noter que la fougère aigle concurrence fortement le raisin d'Amérique et limite son développement dans certains secteurs.



*Développement du raisin d'Amérique sous un peuplement de robinier (après fauchage des individus, à gauche) et dans une clairière d'une hêtraie-chênaie (à droite).*



Figure 2 – Localisation des secteurs de présence du raisin d'Amérique (*Phytolacca americana*) sur la commune d'Ovanches.



Figure 3 – Localisation des secteurs de présence du raisin d'Amérique (*Phytolacca americana*) au lieu-dit le Granet-Bois sur la commune d'Ovanches



## PRECONISATIONS DE MÉTHODES DE LUTTE

L'invasion importante du raisin d'Amérique sur la commune d'Ovanches permet d'affirmer que l'éradication de l'espèce n'est pas possible. Une telle tentative nécessiterait la mobilisation de moyens financiers et humains très importants. Ainsi, la lutte à mener contre cette espèce dans les forêts d'Ovanches doit se concentrer sur deux actions principales :

- Éliminer le raisin d'Amérique des corridors écologiques (lisières et voies d'exploitations), afin de limiter sa dispersion depuis les foyers existants vers d'autres secteurs encore non envahis.
- Lutter contre son développement dans les zones de pleine lumière afin de favoriser la régénération forestière et la mise en place d'un couvert forestier dense.

D'une manière générale, il faut considérer que toute intervention sylvicole (coupe, travaux mécanisés) est susceptible d'entraîner la germination du raisin d'Amérique dès lors qu'il est présent sur un massif, la banque de graine pouvant être très importante. D'après plusieurs expériences de lutte contre cette espèce (Vuilleminot & Mischler 2012 ; Pascal 2014 ; Vuilleminot 2016), plusieurs préconisations peuvent être données :

- L'arrachage des plants, entre fin mai et fin juillet, est la manière la plus efficace de résorber un foyer. Pour se faire, la racine pivotante doit être extraite sur au moins 15 à 20 cm de profondeur. Les sujets arrachés peuvent être disposés en tas, les racines hors de contact du sol.
- Dans les cas d'invasion prononcés, ou lorsque les individus sont trop grands pour être arrachés, un fauchage entre fin mai et fin juillet est également adapté. Un deuxième passage entre août et fin septembre doit également être réalisé pour épuiser les individus. Cela est particulièrement efficace si les individus se trouvent en mélange avec une végétation concurrente (ronces).
- En cas de présence abondante de plantules, le sarclage est à prioriser.

Les travaux de lutte sont à poursuivre plusieurs années de suite pour être efficace et épuiser les massifs. Ils doivent s'accompagner de mesures de précautions pour éviter la création de nouveaux foyers. La programmation des travaux mécanisés en forêt doit se faire en dehors des périodes de fructification du raisin d'Amérique (qui produit des graines entre août et novembre). De plus, les coupes rases, qui permettent de réunir les conditions favorables au développement du raisin d'Amérique, sont à éviter.

La plantation d'essences à croissance rapide est une solution pouvant être envisagée afin de favoriser la régénération forestière. Cependant, une tentative de reboisement par le châtaignier ne semble pas avoir abouti à Ovanches. Sur site, seul le robinier arrive à concurrencer le raisin d'Amérique et à former des peuplements sans intervention humaine. Sa croissance rapide lui permet de se développer en contexte d'invasion par le raisin d'Amérique. Bien que le développement de cette essence permette la création rapide d'un couvert forestier, la modification des conditions du sol induite (enrichissement en azote) est favorable au raisin d'Amérique. De plus, le peuplement n'est pas assez dense pour limiter le développement de ce dernier en sous-bois. Enfin, le robinier est une espèce végétale exotique envahissante majeure en Franche-Comté, qu'il convient de ne pas favoriser.



*Rejet et fructification d'un plant de raisin d'Amérique après une coupe à la débroussailleuse, mettant en avant l'intérêt d'arracher les plants (à gauche), et jeunes semis sous un peuplement de robinier (à droite).*

---

## CONCLUSION

La situation d'invasion par le raisin d'Amérique dans la forêt d'Ouvanches est fortement problématique. Plusieurs milliers de plants sont présents dans certains secteurs du Granet Bois et la banque de graines du sol est probablement très importante. La mise en place des préconisations de lutte énoncées dans ce document est une priorité pour limiter la dispersion de cette espèce végétale exotique en ranche-Comté, compte-tenu de l'importance de ce foyer pour la dissémination de l'espèce dans la vallée de la Saône et considérant les impacts délétères que peut avoir cette espèce sur la diversité biologique et la gestion de l'écosystème forestier.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- Pascal B., 2014. *Lutte contre le raisin d'Amérique, bilan 2013, massif de la Serre et forêt de Chaux*. Service environnement de la Communauté d'agglomération du Grand Dole, 5 p. + annexes.
- Prost J.-F., 2000. *Catalogue des plantes vasculaires de la chaîne jurassienne*. Société linnéenne de Lyon, 428 p.
- Vuillemenot M. & Mischler L., 2012. *Le raisin d'Amérique (Phytolacca americana L.) en Franche-Comté ; bilan stationnel et proposition d'un plan régional de lutte*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des invertébrés, 69 p. + annexes.
- Vuillemenot M., 2017. *Bilan de la lutte contre les espèces végétales invasives prioritaires dans le département du Jura, année 2016*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des invertébrés 36 p. + annexes.

Date de publication : Octobre 2023

Référence bibliographique :

Nicod C., 2023. Synthèse sur l'état d'invasion des forêts d'Ouvans par le raisin d'Amérique (*Phytolacca americana*). Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés, 7 p.



## CONTACTS

Conservatoire  
botanique national  
de Franche-Comté –  
Observatoire régional  
des Invertébrés

7 rue Voirin  
25000 Besançon  
03.81.83.03.58  
cbnfc@cbnfc.org

[WWW.CBNFC-ORI.ORG](http://WWW.CBNFC-ORI.ORG)

